



Château et Jardins de Villandry

Atelier

« Les chauves-souris de Villandry »

Cet atelier est mené par un animateur spécialiste des chauves-souris de la Ligue de Protection des oiseaux (LPO) Centre Val-de-Loire

L'atelier

Durant cet atelier, les enfants enquêtent sur les chauves-souris présentes au sein du château et des jardins de Villandry. Après avoir présenté de façon ludique la vie d'une chauve-souris et ses incroyables capacités, les apprentis chiroptérologues partent à la chasse aux indices pour découvrir où logent ces petits mammifères. Ils trouvent alors qu'une nurserie est présente dans les combles du château et qu'une caméra a été installée pour l'étudier discrètement. L'animateur projette alors quelques vidéos phares de la vie de la colonie. A cette occasion sont abordées les notions de cohabitation Homme/chauve-souris ainsi que le rôle que ces dernières jouent dans la nature.

Quelques objectifs pédagogiques

- Faire découvrir aux enfants les chauves-souris
- Développer la curiosité et l'esprit critique
- Adopter une démarche scientifique

Informations pratiques 2027



Du CP à la 5ème
25 élèves par atelier maximum / Au-delà, prévoir 2 groupes



1h30



D'avril à octobre
Selon les disponibilités des intervenants extérieurs

Tarif : 125€ pour la classe¹ + 4€ par élève²,
droit d'entrée donnant accès à la visite
des jardins (Accompagnateurs : voir³)



Pour préparer votre venue, vous pouvez télécharger sur notre site un dossier pédagogique ainsi que des livrets d'activités.



Cette visite concerne uniquement les jardins.
Vous pouvez mener une visite libre du château (voir «Options»).

Pour mener la visite des jardins dans de bonnes conditions, les élèves doivent avoir des chaussures adaptées à la marche, des chapeaux de soleil et/ou des vêtements de pluie, et éventuellement de l'eau et un encas.

**Pour la réservation de cet atelier, merci de contacter la LPO Centre Val-de-Loire
au 02 47 51 81 84 ou au 06 81 88 88 43.**

(1) Règlement à l'ordre la LPO Touraine (voir modalités lors de la réservation auprès de l'organisme)

(2) Règlement à l'ordre de la SCI Château de Villandry (sur place, en espèce, chèque ou carte bancaire. Il est également possible de payer par bon de commande établi par vos soins (copie du bon de commande à envoyer impérativement avant la date de votre venue) ou par mandat administratif à réception de la facture, sous réserve d'acceptation du service réservations.

(3) Une gratuité enseignant ou accompagnateur tous les 8 élèves payants. Au delà, les accompagnateurs sont considérés comme supplémentaires.



Conditions Générales de Vente (CGV) du Château de Villandry

Applicables à compter du 1^{er} janvier 2026.

PREAMBULE

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent entre : la SCI du Château de Villandry, dont le siège social est fixé au 3 rue Principale, 37510 Villandry, identifiée au SIREN sous le numéro 400 292 520.

Courriel : info@chateauvillandry.com

Site Internet : <https://www.chateauvillandry.fr/>

ET

Toute personne physique ou morale effectuant un achat ; (Ci-après dénommée « le client »).

Règlements et conditions de réservation et paiement des visites de groupes

Pour les visites de groupes réservées via le service groupes, le paiement s'effectue :

- En amont de la visite par chèque bancaire (à l'ordre de la SCI du Château de Villandry) ou par virement bancaire (Crédit Agricole Touraine Poitou - IBAN : FR76 1940 6370 7267 1899 0943 556 - BIC : AGRIFRPP894) pour la totalité de la prestation (prépaiement sur facture proforma ou devis ; aucun remboursement ne sera accordé en cas de changement d'effectif ou d'annulation de la visite par le client)
- Sur bon d'échange/voucher/bon administratif (copie obligatoire envoyée par le client avant le passage du groupe ; original du document apporté le jour de la visite, sinon paiement sur place obligatoire).
- Sur place le jour de la visite aux guichets du Château de Villandry en une seule fois par carte bancaire, (Visa / Mastercard, Carte Bleue, sauf American Express), par chèque bancaire (à l'ordre de la SCI du Château de Villandry), en espèces.

Conditions de règlement appliquées sur les factures de groupes

La demande de devis (ou facture pro forma) est gratuite. Le document reste valide sur la saison touristique en cours (année civile).

Date limite de règlement : à réception de facture, sauf accord préalable entre les parties.

En cas de retard de paiement, indemnité forfaitaire légale pour frais de recouvrement : 40,00 €.

Taux de pénalités en cas de retard de paiement : taux directeur de refinancement de la BCE, majoré de 10%.

Escompte en cas de paiement anticipé : aucun

Règlement par chèque à l'ordre de la SCI du Château de Villedry ou par virement

Relevé d'identité bancaire : Crédit Agricole Touraine Poitou

IBAN : FR76 1940 6370 7267 1899 0943 556 - BIC : AGRIFRPP894

Conditions d'annulation (hors billetterie traditionnelles) par le client en cas de prestations spécifiques (visite guidée personnalisée, atelier scolaire avec un guide du château de Villedry, location d'audioguides) :

- jusqu'à 30 jours de la date de la visite, 60% de la valeur due au titre du forfait « visite guidée » ou « atelier » ou « location d'audioguide » sera facturée au client.

- jusqu'à 15 jours de la date de la visite, 80% de la valeur due au titre du forfait « visite guidée » ou « atelier » ou « location d'audioguide » sera facturée au client.

- jusqu'à 5 jours de la date de la visite, 100% de la valeur due au titre du forfait « visite guidée » ou « atelier » ou « location d'audioguide » sera facturée au client.

Conditions d'annulation par le prestataire « SCI du Château de Villedry » :

Modification et annulation

- Le Château de Villedry se réserve le droit de modifier son offre culturelle dès lors que toutes les conditions ne sont pas réunies pour proposer cette dernière telle qu'elle était prévue.

- En cas d'annulation d'une prestation du fait du Château de Villedry, sauf cas de force majeure telle que définie par les juridictions françaises, le Château de Villedry s'engage à trouver une solution intermédiaire pour le client et à lui maintenir un tarif de visite en sa faveur.

SCI du Château de Villedry - 3 rue Principale - 37510 Villedry - Tél. +33(0)2 47 50 02 09 -
info@chateauvilledry.com - www.chateauvilledry.com

SIRET 400 292 520 000 22 - APE 9103Z - n°TVA : FR15 400 292 520 000 22

Banque C.A.T.P. - IBAN : FR76 1940 6370 7267 1899 0943 556 - BIC : AGRIFRPP894